



**PAYS DE LA LOIRE**

---

**CAHIER DES CHARGES**  
**Action Collective Régionale 2020**

---

**La toilette, un acte et un temps du « prendre  
soin »**

*Proposition à retourner impérativement pour le :*

**9 septembre 2019**

Par voie postale (1 seul exemplaire) et par voie électronique à :

**UNIFAF / Délégation Régionale Pays de la Loire**  
à l'attention de Vincent LOISEL  
CS 30225  
1, Rue Marguerite Thibert  
44202 NANTES CEDEX 2

[pays-de-la-loire@unifaf.fr](mailto:pays-de-la-loire@unifaf.fr)

Unifaf, délégataire de l'OPCO Santé

Tél : 02 40 89 03 43 / Fax : 02 40 89 97 50 • [www.opco-sante.fr](http://www.opco-sante.fr)

1 rue Marguerite Thibert • CS 30225 • 44202 Nantes Cedex 2 • Siren : 479 939 449



## COMMANDITAIRE

---

Unifaf est, par délégation, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019 chargé de représenter l'OPCO de la Santé.

UNIFAF Pays de la Loire représente :

**1 431 établissements adhérents** (ex : associations, fondations,...) à but non lucratif, gestionnaires d'établissements sanitaires, médico sociaux et sociaux (ex : hôpitaux, centres de rééducation fonctionnelle, maisons de retraite, maisons d'enfants à caractère social, instituts médicopédagogiques,...), qui emploient plus de **50 253 salariés**.

et va accueillir :

**les branches de l'hospitalisation privée (FHP et SYNERPA), du thermalisme et de la santé au travail (PRESANSE).**

Faire évoluer les compétences et les qualifications des salariés des établissements adhérents est un des objectifs majeurs des administrateurs.

En cette année 2019 impactée par la réforme de la formation professionnelle et dans l'attente du nouvel accord de branche, deux possibilités :

- Ces Actions Collectives seront financées par UNIFAF sur des fonds mutualisés dédiés.
- Ces Actions Collectives seront proposées aux adhérents avec un financement libre et selon les possibilités de cofinancements externes.

## CONTEXTE

---

La toilette est un acte privilégié du « prendre soin » et moment fort où se joue le respect de l'intimité, l'estime de soi, l'autonomie.

Au-delà de l'approche hygiéniste du soin, ce temps d'échange et d'émotion requiert une attitude d'écoute et d'observation, une approche verbale et non verbale, un savoir faire adapté en fonction des besoins et des situations rencontrées auprès des résidents et enfin des ressources disponibles.

« Injonctions contradictoires et défi quotidien : l'hygiène du résident met en exergue une organisation du travail des équipes parfois en contradiction avec le respect du rythme, du confort, du bien être du résident, voire de la prévention de la perte d'autonomie...Il faut trouver le juste équilibre dans les pratiques professionnelles, prioriser, faire en fonction de la réalité des moyens tout en veillant à la lutte des risques infectieux » (Géroscope – février 2015)

Aussi ces dernières années, la littérature et les concepts se sont multipliés : conduite bienveillante de la toilette, toucher relationnel et les gestes « d'aide », toilette évaluative, adaptation des organisations aux besoins et rythme de vie... Autant d'approches qui doivent concourir à repenser et mettre en œuvre la toilette comme acte de « prendre soin » en cohérence avec la démarche d'amélioration de la qualité de vie, de confort et de bien être des résidents.

## OBJECTIFS DE FORMATION

---

A l'issue de cette formation, le participant sera en capacité de :

- Situer son rôle et repenser la toilette comme un acte du « prendre soin »
- Sécuriser et à maintenir le bien être et le confort de la personne par une approche relationnelle personnalisée et des gestes appropriés
- Etre force de proposition pour mettre en œuvre des stratégies de transformation de l'organisation ou initier des démarches et projets visant les meilleures pratiques de la toilette.

## PUBLIC BENEFICIAIRE

---

- **Public** : personnel soignant
- **Pré-requis** : Aucun pré-requis n'est demandé
- **Secteur** : Médico-Social

## DUREE ET DEROULEMENT

---

- **Durée et rythme** : 2 à 3 journées
- **Déroulement de l'action** : Plusieurs sessions seront à programmer en 2020 sur les départements de la Région Pays de la Loire
- **Nombre de participants** : 8 à 16 stagiaires maximum par groupe

## ORGANISATION LOGISTIQUE & ADMINISTRATIVE

---

UNIFAF, délégataire de l'OPCO Santé, assure la diffusion de l'information sur les Actions Collectives Régionales via les pages régionales du site internet [www.opco-sante.fr](http://www.opco-sante.fr). UNIFAF enregistre les inscriptions, valide la liste des stagiaires retenus.

L'organisation administrative de cette action sera assurée par le prestataire, à partir d'une liste de stagiaires fournie par UNIFAF, délégataire de l'OPCO Santé.

Les modalités de gestion administrative seront précisées dans une convention cadre qui sera signée entre l'organisme de formation et UNIFAF, délégataire de l'OPCO Santé.

Le prestataire s'engage à :

- Désigner une personne responsable de l'organisation logistique et administrative
- Prendre en charge l'organisation logistique : location ou mise à disposition d'une salle de formation accessible aux personnes en situation de handicap en privilégiant si possible l'accueil dans ses locaux, équipement (PC, tablette, video-projecteur...), organisation des repas pris en commun avec les stagiaires
- Prendre en charge l'organisation administrative : gestion des annulations et remplacements, envoi des convocations et remises des attestations de formation
- Fournir les supports de formation remis aux stagiaires au moins 15 jours avant le démarrage de l'action
- Réaliser l'évaluation de la formation (questionnaire de fin de formation dématérialisé)

Le coût de prise en charge de l'organisation logistique et administrative pourra être intégré dans le coût pédagogique, mais devra être indiqué distinctement.

## PROPOSITION PEDAGOGIQUE

Il convient que les propositions fassent apparaître clairement :

➔ **L'organisme de formation** : raison sociale, adresse complète, N° Siret, N° DA, [référencement Data Dock](#), effectif global, couverture territoriale, coordonnées de l'interlocuteur en charge de l'organisation logistique et administrative

➔ **Les références de l'organisme de formation**

Références de l'organisme de formation en rapport avec l'action souhaitée et les caractéristiques des stagiaires accueillis :

Intitulé des actions réalisées (dates)	Noms des établissements bénéficiaires	Type de public bénéficiaire

Références des intervenants, pressenti(s) et suppléant(s), pour la formation proposée (en respectant le tableau ci-dessous)

Nom et Prénom	Diplômes, expériences professionnelles significatives	Expériences d'animation de formation (intitulé, année, établissement et public bénéficiaire)	Nature du contrat (CDD - CDI – autres)
1 -			
2 -			
3 -			

Nom et prénom du Responsable Pédagogique de l'action :

---

### ➤ Le Projet pédagogique

- La compréhension du contexte et de la demande
- L'architecture du dispositif
- La durée et le rythme de la formation
- Les prérequis eu égard au public visé
  
- La description détaillée et séquencée du déroulé pédagogique **en précisant pour chaque séquence (à minima par demi-journée) :**
  - Les objectifs pédagogiques
  - Les durées (en heures) et rythme
  - Les contenus pédagogiques
  - Les méthodes et moyens pédagogiques
  - Les supports pédagogiques utilisés, les outils concrets et opérationnels transmis
  - Le dispositif d'évaluation prévu
  - Le nom et qualité des intervenants

Une attention particulière portera sur la capacité de l'organisme de formation à intégrer une approche multimodale dans ses dispositifs pédagogiques.

Exemples de moyens qui pourront être proposés :

- Questionnaire en amont de la formation envoyé aux stagiaires
- Blended learning ou partie de la formation réalisée à distance (classe virtuelle, SPOC...)
- Modèle participatif de type « forum », plate-forme collaborative, classe inversée, etc.

### ➔ Les modalités d'évaluation de l'action

- **Un bilan oral.** Assuré par le formateur, ce bilan de fin de formation « à chaud » a pour objet d'évaluer la pertinence du dispositif au regard des attendus et des améliorations à apporter. En fonction de ses disponibilités, UNIFAF se réserve le droit de présence lors d'un bilan de fin de formation en présence des stagiaires.
- **Un questionnaire de fin de formation.** Celui-ci permet de mesurer à chaud l'appréciation de la formation par les stagiaires. Le questionnaire de fin de formation est dématérialisé (accès depuis un smartphone, une tablette...)
- **Un rapport d'évaluation** détaillé incluant une analyse de la prestation mise en œuvre sur les points suivants :
  - Déroulement de l'action
  - Dynamique du groupe (motivations, attentes, participation, homogénéité...)
  - Modalités pédagogiques (pertinence du contenu, du rythme, des choix pédagogiques...)
  - Organisation logistique et matérielle de l'action
  - Evaluation des acquis : modalités et niveau d'atteinte des objectifs pédagogiques
  - Autre effets produits par l'action, par exemple : travaux réalisés en intersession, production de plan d'action...
  - Préconisations d'amélioration
  - Autres besoins de formation repérés

Le prestataire a la possibilité de faire toute proposition qui compléterait les modalités d'évaluations citées ci-dessus.

### PROPOSITION FINANCIERE

---

La proposition devra indiquer **le coût détaillé de l'action (TTC)**, incluant notamment :

- L'ingénierie et l'animation pédagogique
- Les déplacements et hébergements éventuels des intervenants,
- La location de salles et matériels divers,
- La gestion administrative : envoi des convocations, gestion des annulations et des remplacements, remise des attestations de formation,
- Les supports remis aux stagiaires ainsi qu'un exemplaire à UNIFAF, délégataire de l'OPCO Santé, et la production par le formateur d'un rapport d'évaluation remis à UNIFAF, délégataire de l'OPCO Santé.

La proposition est susceptible d'être déployée par une autre délégation régionale d'UNIFAF ou par un établissement adhérent aux mêmes conditions financières (excepté les frais de déplacements et d'hébergement et les frais de location de salle et matériels divers), sans qu'une nouvelle procédure d'appel à proposition soit nécessaire.

## DEPOT ET SELECTION DES CANDIDATURES

---

Date limite de dépôt : \_\_\_\_\_ **9 septembre 2019**

**Nous vous demandons de nous faire parvenir :**

**1 version papier à :**

**UNIFAF, délégataire de l'OPCO Santé,**  
**Délégation Pays de la Loire**  
1 rue Marguerite Thibert  
CS 30 225  
44202 Nantes cedex 02

**1 version par voie électronique à**

[pays-de-la-loire@unifaf.fr](mailto:pays-de-la-loire@unifaf.fr).

Les critères de sélection sont les suivants :

- **Organisme de formation** : connaissance du secteur et référence de l'organisme de formation en lien avec la thématique A.C.R. expérience et référence de l'équipe pédagogique actions en lien avec le thème
- **Organisation et offre financière** : offre financière, offre logistique et matérielle, durée et rythme de l'action
- **Offre pédagogique** : compréhension et restitution de la demande, adéquation entre les objectifs du cahier des charges et les contenus proposés, progression pédagogique et pertinence du contenu, pertinence des méthodes, des moyens et des supports pédagogiques, processus d'évaluation, actions de suivi et/ou propositions complémentaires

Après une première sélection sur dossier, UNIFAF, délégataire de l'OPCO Santé, pourra solliciter un échange avec les organismes présélectionnés.

Pour toute information complémentaire :

**Vincent LOISEL**  
**Responsable pôle gestion-conseil**  
[vincent.loisel@unifaf.fr](mailto:vincent.loisel@unifaf.fr)